



Planche 4
Surimeau

Planche 5
Sainte-Pezenne

Planche 6
Saint-Liguaire

Planche 7
Souche

Planche 7
Vallée du Lambon

Planche 2
Centre-Ville Ouest

Planche 3
Centre-Ville Est

Ville de NIORT

Aire de mise en Valeur de l'Architecture et du Patrimoine

A.V.A.P.

Document d'approbation

2-1

 I. BERGER-WAGON, chargée d'études C. BLIN, assistante d'études	Echelle: 1/12 500e	Délimitation du périmètre et des secteurs de l'A.V.A.P.
<ul style="list-style-type: none"> Limite du périmètre de l'A.V.A.P. Limite des secteurs de l'A.V.A.P. Espaces boisés protégés au titre de l'A.V.A.P. Espaces verts protégés au titre de l'A.V.A.P. Jardins protégés au titre de l'A.V.A.P. Haies structurantes 		

